



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés liées à l'enseignement de l'allemand

Question orale n° 356

Texte de la question

M. Charles Sitzenstuhl alerte Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les difficultés liées à l'enseignement de l'allemand en France. Malgré de précédentes interpellations, la situation de l'apprentissage de cette langue demeure inquiétante. En 2024, seulement 13 % des élèves du second degré apprenaient l'allemand, un chiffre en baisse depuis 2020. Si les résultats de la session 2024 du concours de recrutement du second degré public ont affiché une légère amélioration, près de 54,5 % des postes d'enseignants d'allemand ont été non-pourvus. Il l'interroge sur les mesures qui seront prises pour parvenir à augmenter les effectifs et atteindre l'objectif fixé dans la stratégie pour le développement de l'apprentissage de la langue du partenaire du 24 novembre 2022 prévoyant une hausse du nombre d'élèves germanistes de 5 % d'ici 2025 et de 10 % d'ici 2030.

Données clés

Auteur : [M. Charles Sitzenstuhl](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 356

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2025](#)